

---

# Histoire de saint Antoine de Padoue

(Continué de la page 41)

## CHAPITRE XVI

### Le custode de Limoges

1225-1227

Le Limousin confine, au nord, à la Marche ; à l'orient, à l'Auvergne ; au midi, au Quercy ; et à l'occident, au Périgord.

Limoges est l'antique capitale des *Ancit*, les plus valeureux parmi les Celtes et appelés sous César *Lemovices* (1).

Fidèles à des traditions d'énergie et d'honneur, les Limousins devaient accueillir l'armée séraphique de FRANÇOIS avec une dévotion et un amour tout particuliers.

La décision du Chapitre d'Arles fut bientôt connue dans cette province. Antoine devenait Custode ; on le perdait au Puy, et Limoges allait revoir un apôtre dont elle connaissait déjà l'éloquence et la sainteté. Il s'y était même montré Thaumaturge.

Il y avait prêché le carême de 1226 (2). Les habitants, désireux de lui témoigner leur amour, lui avaient offert un couvent. Il l'accepta, à la condition qu'il fût conforme à la plus stricte pauvreté. Les supérieurs de l'Ordre ratifièrent son consentement. Huit religieux vinrent rejoindre le prédicateur (3).

Se trouvant en chaire, le jeudi-saint, dans la ville appelée Saint-Pierre des Quatre-Chemins, du-

---

(1) MISSAGLIA, lib. II.

(2) Ce fut évidemment le Carême de 1226 qu'Antoine prêcha à Limoges. En 1225, il était à Montpellier et, en 1227, à Rome. La communauté de Limoges était donc fondée en 1226, puisqu'Antoine y chanta au chœur les leçons de matines du jeudi-saint.

(3) MISSAGLIA, lib. II.